

BAREME TTC HONORAIRES TRANSACTION Aurore NOUINI

Barème au 04/09/2020.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.
Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA). A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

PRIX DE VENTE	Mandat Honoraires TTC
De 0 à 45 000 €	5 000 €
De 45 001 à 75 000 €	5 500 €
De 75 001 à 100 000 €	9 000 €
De 100 001 à 200 000 €	16 000 €
+ de 200 001 €	20 000 €

Tranches non cumulatives.

Tous nos compromis se signent chez notaire.
Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.
Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

Avis de valeur : 350 € TTC à charge du propriétaire

Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.

Aurore NOUINI

Tél. 06 58 57 51 72

a.nouini@lesprofessionnels.immo

Conseillère en portage salarial

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées. (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017).

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien <http://mcpmediation.org>